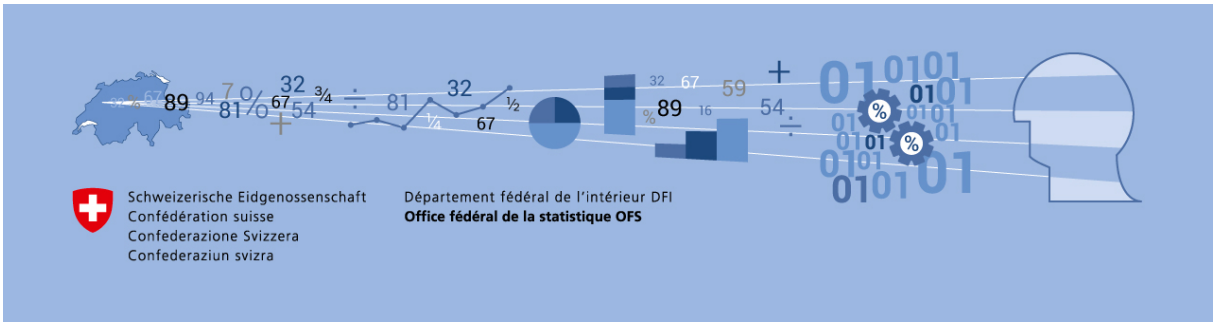

Communiqué de presse

Embargo: 28.11.2022, 8h30

16 Culture, médias, société de l'information, sport

Économie culturelle, financement de la culture par les pouvoirs publics et analyse spéciale des aides COVID-19 versées en 2020

Environ 1,1 milliard de francs d'aides COVID-19 pour le secteur de la culture en 2020

Le secteur culturel s'est contracté en 2020, première année de la pandémie: le nombre d'entreprises culturelles a diminué de 1,3%, celui de travailleurs culturels de 3,0% et la valeur ajoutée brute de 5,9%. Des aides COVID-19 non remboursables d'environ 1,1 milliard de francs ont contribué à atténuer quelque peu l'impact économique négatif. Ce sont les nouveaux résultats des statistiques de l'économie culturelle et du financement public de la culture que l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie pour la première année de pandémie.

En 2020, le secteur culturel a été particulièrement touché par la pandémie de COVID-19. On peut supposer que ces conséquences auraient été bien plus importantes sans les aides générales et spécifiques dont le secteur a bénéficié.

Conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel

Au cours de la première année de la pandémie, le nombre d'entreprises culturelles a diminué de 848 (–1,3%) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 63 943 entreprises. Auparavant, ce chiffre était en constante augmentation depuis 2011, avec une moyenne de 2,1% par an. La diminution de 2020 a été nettement plus marquée pour le secteur culturel que pour l'ensemble de l'économie, où la baisse enregistrée était de 0,1%.

Les Arts scéniques ont été les plus touchés (–5,3%), suivis par l'Artisanat d'art (–3,6%) et les Livres et presse (–3,1%). Le secteur culturel en Suisse romande a été plus touché qu'en Suisse alémanique, la baisse du nombre d'entreprises étant de respectivement 2,1% et 1,3%. Au cours de la même période, le nombre d'emplois culturels, qui avait été en presque constante augmentation depuis 2011, a diminué de 7122 (–3,0%) pour atteindre 229 081. Ce chiffre est rebombé au niveau de 2012. Les Arts scéniques ont été particulièrement touchés (–7,3% pour la Suisse, et même –9,8% pour la Suisse romande) ainsi que le domaine Livres et presse (–5,5% pour la Suisse, et –6,6% pour la Suisse romande). Le nombre d'emplois a diminué de 0,6% sur l'ensemble de l'économie.

Les conséquences de la pandémie COVID-19 sont également visibles dans les indicateurs macroéconomiques de l'économie culturelle. Alors que le PIB de la Suisse a diminué de 2,4% entre 2019 et 2020, la valeur ajoutée du secteur culturel s'est réduite de 5,9% pour atteindre une valeur de 14,7 milliards de francs, soit un recul de plus du double. Le groupe le plus touché a été celui des Arts visuels et scéniques (–21,6%).

Aides générales non remboursables d'un peu plus de 770 millions de francs pour le secteur culturel

Afin d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les travailleurs du secteur culturel, particulièrement touché, des mesures économiques globales et spécifiques à la culture ont été mises en œuvre. Dans le cadre des mesures d'aide pour l'ensemble de l'économie, le secteur culturel a reçu un peu plus de 540 millions de francs d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), soit 5,3% de la somme totale.

Cette somme se répartit entre plus de 13 000 entreprises culturelles (environ 7,5% de l'ensemble de l'économie). Un peu plus de 29 000 travailleurs (environ 6% de l'ensemble de l'économie) ont été touchés au moins une fois par la RHT. Ainsi, plus de 20% des entreprises culturelles et près de 13% des travailleurs du secteur ont bénéficié au moins une fois de la RHT en 2020. En plus, des allocations pour perte de gain COVID-19 d'un montant total de 230 millions de francs ont été versées aux entreprises culturelles, ce qui correspond à un peu plus de 11% des dépenses pour les aides générales.

L'indemnisation en cas de RHT et l'allocation pour perte de gain COVID-19, avec un total d'un peu plus de 770 millions de francs en 2020, sont les outils qui ont le plus permis d'atténuer les pertes dues à la pandémie dans le secteur culturel. Afin de garantir leurs liquidités à court terme, les entreprises ont également eu la possibilité de bénéficier de crédits transitoires COVID-19 remboursables. Sur les 16,9 milliards de francs de crédits transitoires accordés, 766 millions (ou 4,5%) sont allés à des entreprises culturelles.

Aides spécifiques au secteur culturel de 312 millions de francs

Des mesures d'aide spécifiques ont été mises en place pour le secteur culturel comme pour d'autres secteurs économiques (le tourisme ou le sport, p. ex.). Au total, les dépenses liées à ces aides complémentaires se sont élevées à plus de 312 millions de francs en 2020. Une grande partie de ces dépenses extraordinaires (270 millions) a été consacrée aux programmes d'indemnisation pour pertes financières des entreprises et des travailleurs culturels, financés paritairement par la Confédération et les cantons. Ainsi, les dépenses non remboursables des pouvoirs publics pour les aides COVID-19 dans le secteur culturel (RHT, allocations pour perte de gain et mesures sectorielles) se chiffrent au total à environ 1,1 milliard de francs.

Dépenses culturelles ordinaires des pouvoirs publics presque stables

En 2020, les dépenses culturelles ordinaires de la Confédération, des cantons et des communes n'ont été que légèrement inférieures à celles de l'année précédente, avec 2,97 milliards de francs (–50 millions). Cette relative stabilité s'explique sans doute en grande partie par le fait que les pouvoirs publics concluent surtout des conventions de soutien à long terme, les contributions à des projets individuels jouant un rôle moins important du point de vue financier.

Statistique de l'économie culturelle et statistique du financement de la culture

La statistique de l'économie culturelle présente les aspects économiques de la culture. Cette statistique repose sur les définitions d'Eurostat et de l'Office statistique de l'Union européenne, ce qui signifie que le secteur culturel prend également en compte la créativité et inclut des domaines tels que l'architecture, les jeux vidéo et la publicité. Il s'agit d'une statistique de synthèse basée sur plusieurs enquêtes de l'OFS. Ce sont la statistique structurelle des entreprises (STATENT) et la statistique de la valeur ajoutée (WS) qui sont concernées pour les résultats mis à jour ici.

La statistique du financement de la culture par les pouvoirs publics décrit le financement de la culture par la Confédération, les cantons et les villes / communes. Des chiffres clés relatifs à la participation des différents niveaux de l'état au financement de la culture au niveau national sont calculés sur la base des données de l'Administration fédérale des finances (AFF). Les subventions allouées au secteur culturel sont également publiées. Des données complémentaires sur les mesures d'aides COVID-19 générales et spécifiques au secteur culturel sont disponibles pour les années 2020 et 2021. Elles proviennent de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Renseignements

Olivier Moeschler, OFS, Section Politique, culture, médias, tél.: +41 58 463 69 67,
Alain Herzig, OFS, Section Politique, culture, médias, tél.: +41 58 467 25 65,
e-mail: poku@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications:

- Économie culturelle
- Financement de la culture
- Analyse spéciale sur les aides COVID-19

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la culture (OFC), l'Administration fédérale des finances (AFF), l'Office des assurances sociales (OFAS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu ce communiqué de presse un jour ouvrable avant sa publication en guise d'information préalable.

Secteur culturel: nombre d'entreprises et d'emplois, de 2011 à 2020

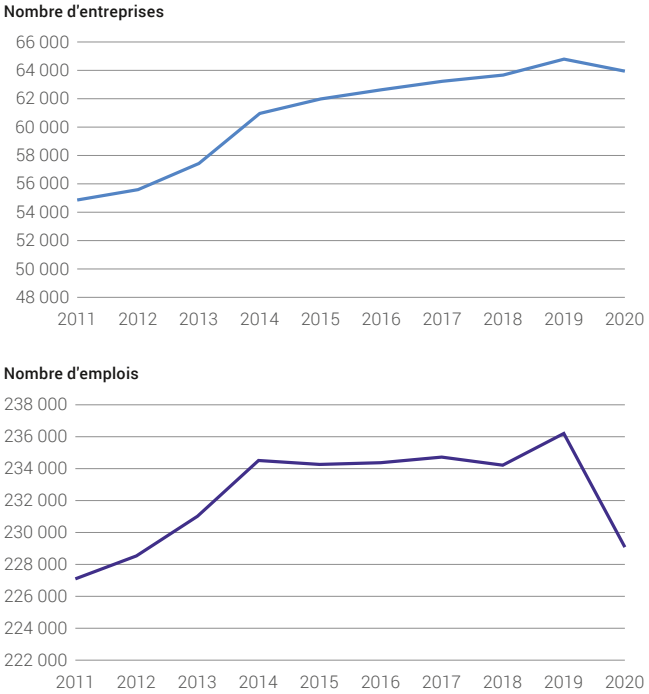

Source: OFS – Statistique de l'économie culturelle; STATENT

© OFS 2022

Entreprises culturelles: valeur ajoutée brute du secteur culturel et de l'économie totale (PIB, aux prix de l'année précédente)

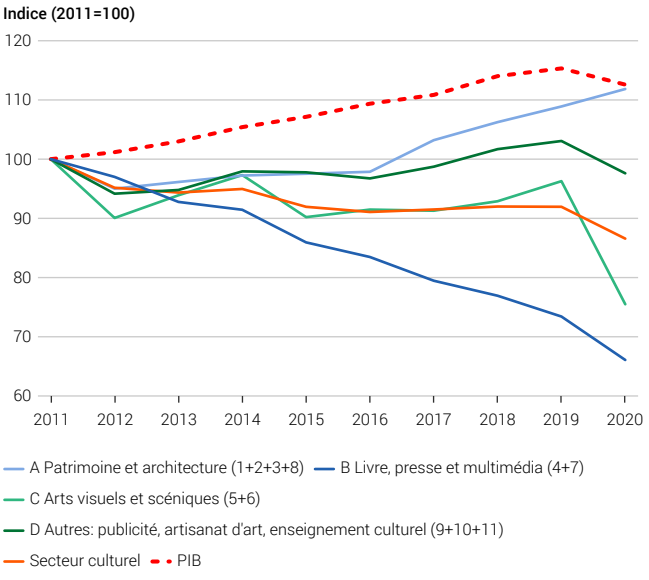

Source: OFS – Statistique de l'économie culturelle; CN, WS

© OFS 2022